

Un avocat, soupçonné d'avoir profité de la faiblesse d'une veuve, vient d'être suspendu du barreau pour quatre mois. Il est également sous le coup d'une mise en examen pour escroquerie, abus de faiblesse et abus de confiance.

Une veuve éplorée et un avocat parisien sans scrupule qui profite de sa dépression pour lui soutirer plusieurs centaines de milliers d'euros : pour certains ce fait-divers ressemble beaucoup à [l'affaire Bettencourt](#).

"Il a pris possession de mon existence". Tout commence en 2011, lorsque Nicole Hirigoyen perd à quelques mois d'intervalle son mari, dont il faut régler la succession, et sa sœur. Ce double deuil plonge la veuve dans une profonde dépression dont, au fil des mois, son avocat de l'époque tire un avantage, pas seulement psychologique. "Il a pris possession de mon existence. Il est devenu une personne indispensable en me rendant un maximum de services", explique Nicole Hirigoyen au micro d'Europe 1.

Suspendu pour quatre mois et mis en examen. En plusieurs mois, maître Yann Streiff va soutirer beaucoup d'argent à la veuve. "Moi je dis 1,8 millions d'euro, les avocats disent 1,6 million", explique Nicole Hirigoyen. "J'étais tellement dépendante que je lui donnais tout sur un plateau".

L'avocat vient d'être suspendu du barreau pour quatre mois. Il est également sous le coup d'une mise en examen pour escroquerie, abus de faiblesse et abus de confiance, dont l'appel doit être examiné la semaine prochaine. Mais il est aussi mis en cause dans une autre affaire de succession, celle du peintre Victor Vasarely. Les héritiers de l'artiste lui reprochent un arbitrage tronqué, dans lequel il s'est vu octroyer 87 œuvres originales.



Par Chloé Triomphe, édité par G.P.